

BILAN DE NOTRE ACTIVITE AU CONSEIL MUNICIPAL A MI-MANDAT (suite)

Sports

Le projet de rénovation du stade se poursuit. Nous regrettons qu'il n'y ait pas de piste de course de fond prévue.

Perspectives

Obtenir que les tennis continuent à être mis gracieusement à disposition de l'ASBR comme le sont tous les autres équipements sportifs.

Suivi de la subvention à l'ASBR.

Finances

Notre vigilance est reconnue, en particulier en ce qui concerne

- L'équilibre du budget (excédent de la section d'investissement, écart entre le budget prévu et le budget réalisé en investissement)
- Les taux d'imposition
- La répartition des recettes entre consommateur et contribuable (cf. points précédents).

Nous n'avons pas trouvé pendant ce mandat de faute manifeste de gestion, mais une gestion frileuse au-delà des exigences de bonne gestion avec un budget de fonctionnement systématiquement surévalué et un très faible recours à l'emprunt.

La politique de stabilité des taux d'imposition ayant été prolongée de manière excessive, nous avons prévu

que la diminution des recettes de fonctionnement, et du report en investissement, conduirait la municipalité à devoir choisir entre le recours à l'emprunt (peu probable) et la hausse des taux d'imposition (ce qui a été fait en 2004).

Nous dénonçons depuis des années " l'exception régionalisatrice " : contrairement aux communes voisines (de droite comme de gauche), BLR persiste, par principe, à maintenir la taxe d'habitation (TH) supérieure à la taxe foncière (TF). L'augmentation décidée en 2004 aurait pu être l'occasion de les ramener, au moins, à niveau égal (pour une recette fiscale identique).

Communauté d'agglomération

Celle-ci s'est saisie de nombreuses compétences qui risquent de supprimer certains débats municipaux : les ordures ménagères, l'assainissement, le logement, les transports.

Il est prévu sur 15 ans d'harmoniser la taxe professionnelle au sein de la Communauté d'agglomération.

Perspectives

Nous avons obtenu d'avoir un élu au sein du conseil d'agglomération (ce qui n'est pas le cas de toutes les villes !) et cela représente de nouvelles tâches de coordination et de suivi des dossiers à mener avec lui et les autres élus des oppositions.

Permanence des élus de l'opposition

Le samedi matin, de 10 h à midi,
dans le local situé à l'annexe de la mairie, 1 boulevard Carnot.

Tél : 01 41 13 66 41 courriel : citoyenblr@free.fr site : <http://citoyenblr.free.fr>

Précision suite à la publication de notre bulletin précédent

Hélène et Charles Caprani, dont l'interview est parue dans notre dernier numéro, précisent que la "Fédération Bourg-la-Reine Environnement" qu'ils ont citée et dont Hélène est la secrétaire, est une association strictement apolitique regroupant des associations de quartier autour des questions d'urbanisme et d'environnement. La Présidente est Anne Cheissoux, joignable au 01 46 64 77 99.

BULLETIN D'ADHESION à CITOYEN à Bourg-La-Reine

Nom & Prénom : Tél :

Adresse :

Adresse courriel : Date et signature

déclare adhérer à l'association et verse ma cotisation pour l'année en cours :

La cotisation est de 18 euros (minimum).

Le chèque doit être libellé à l'ordre de Citoyen à Bourg-la-Reine et envoyé ou déposé avec ce bulletin d'adhésion chez : Jean-Louis PÉRIGNON - 12 Bis, rue des Blagis - 92340 Bourg-la-Reine

L'association

Citoyen

à Bourg-la-Reine

N° 38
MARS 2005

NUMÉRO SPÉCIAL BILAN DE NOTRE ACTIVITÉ AU CONSEIL MUNICIPAL À MI-MANDAT

Résolument politique

- Assurer une information solide et objective aux habitants de la commune,
- Permettre une réflexion et une discussion aussi larges que possible entre les habitants,
- Soumettre à l'ensemble des habitants et au conseil municipal des projets et des propositions, tels sont les objectifs que s'est fixés l'association " Citoyen à Bourg-la-Reine " , et nous avons toujours pensé qu'ils étaient éminemment politiques. Il était donc logique que l'association participe aux élections municipales, ce que nous avons fait en 1995 et en 2001.

Quatre ans se sont écoulés depuis les dernières élections municipales, pendant lesquels les élus issus de l'association (Jean-Pierre Lettron, Catherine Riégel, Jean-Louis Pérignon et Thierry Lauret) ont travaillé avec les trois autres conseillers de gauche pour mener une opposition constructive. Ils dressent ici un premier bilan, et vous invitent à venir débattre avec eux sur les perspectives des années à venir.

21 MARS 2005 à 21h

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de Citoyen à Bourg-la-Reine

Espace Joseph Kessel

105, Avenue du Général Leclerc

Bourg-la-Reine

citoyen.blr@wanadoo.fr
<http://citoyenblr.free.fr>

BILAN DE NOTRE ACTIVITE AU CONSEIL MUNICIPAL A MI-MANDAT

Comment agissons-nous ?

Il est utile de rappeler que la liste " Citoyen à Bourg-la-Reine ", présentée par notre association, le PS, les Verts et le MdC, avait emporté six sièges, et la liste " Bourg-la-Reine Démocratie et Solidarité ", un.

L'équipe conserve une bonne entente entre les différentes composantes. Il faut noter en particulier que depuis les départs successifs d'Hélène RAMDANI et d'Alain COHEN-ADDAD, les Verts, qui n'ont plus de représentants au Conseil Municipal, sont toujours invités à la préparation des Conseils Municipaux.

Il y a deux représentants de notre liste dans chaque commission municipale (voir tableau). La tribune de l'opposition est rédigée et publiée chaque mois, sans les interruptions systématiques imposées par le maire durant le mandat précédent à chaque période pré-électorale. Une permanence est assurée tous les samedis matin à la mairie.

Des contacts ont lieu avec nos partenaires dans la communauté d'agglomération des Hauts de Bièvre .

Si on remarque depuis le début de cette mandature une attitude différente de la part de la Majorité, qui prend davantage en compte nos interventions au Conseil municipal, on constate en revanche que le Maire persiste à refuser la création de groupes au sein du Conseil municipal, ce qui nous prive de moyens supplémentaires. Le Maire continue aussi à traiter de nombreux sujets dans des commissions ou des instances extra-municipales auxquelles nous ne participons pas.

Qui sont les représentants de l'opposition dans les différentes commissions ?

Affaires scolaires	T.LAURET*, L SELLIER
Communication	L. SELLIER, M.H. PRÉVOTEAU
Famille et affaires sociales	C. RIEGEL*, J-L PÉRIGNON*, D. FORETTE
Finances	J-L PÉRIGNON*, J-P LETTRON*
Culture	M.H PRÉVOTEAU, C. RIEGEL*, D. FORETTE
Développement économique	C. RIEGEL*, J-P LETTRON*
Jeunesse et sports	L. SELLIER, T. LAURET*
Urbanisme, environnement et travaux	T. LAURET*, J-P LETTRON*

* élus issus de l'association " Citoyen à Bourg-la-Reine "

En outre, nous avons :

- 1 élu à la commission d'appel d'offres (et un sup-

pléant), obligation légale ;

- 1 élu au Conseil d'agglomération des Hauts de Bièvre (très important, car cela permet de rester au contact des dossiers sur lesquels elle est devenue compétente) ;
- 1 élu au Conseil d'administration du Conseil communal d'action sociale (CCAS), obligation légale ;
- 1 élu au Conseil d'administration de l'Association pour le Développement intercommunal des Blagis (ADIB) ;
- 1 élu au Conseil d'administration de l'Association intercommunale des Blagis (AIB) , association de formation et d'insertion professionnelle des jeunes.

Par contre, nous n'avons pas de représentation dans d'autres instances importantes (Conservatoire, Caisse des Ecoles, Office municipal d'HLM) ni dans les commissions extra municipales que le Maire met en place avec les diverses associations (Avenir du CAEL, Comité d'axe, Comité de pôle de la RN 20, ZAC de la Bièvre...).

Urbanisme, environnement, travaux, développement économique

Le passé de Bourg-la-Reine est marqué par l'éviction d'entreprises (rappelons qu'EDF comptait mille employés !) au détriment du commerce et de la vie économique locale.

L'hôtel artisanal qui va bientôt être construit a fait l'objet d'une concertation assez poussée, mais nous n'avons pu obtenir qu'un mode de chauffage minimum des locaux soit prévu.

Le grand projet actuel est la " ZAC de la Bièvre " en centre ville. Nous avons obtenu que le pourcentage de constructions de logements sociaux passe de 10 % à 20 % mais n'avons pas obtenu l'implantation d'équipements publics (poste, CAEL, ...).Le projet se limite à ...un parking souterrain.

Perspectives

Les sujets d'actualité sont:

- Le "plan de déplacement urbain" (aménagement des lignes d'autobus), ses motivations profondes (passage de la rue René Roedel en zone piétonne permanente) et ses conséquences : modification des plans de circulation, couloirs de bus, risque d'élargissement avenue Galois, aménagement de la gare et gare routière, ... Nous avons enfin obtenu que ce sujet sorte des commissions confidentielles et soit soumis à un débat public au conseil municipal.
- La ZAC (qui doit se déployer en deux phases , la deuxième étant prévue d'ici quatre à cinq ans), et l'aménagement de la N20 sur cette portion
- Les zones à circulation limitée en vitesse à 30km/h (problème de l'entrée dans ces zones).

- Le devenir des bâtiments de VOLVIC, parti s'installer ailleurs
- La nécessité de résoudre les problèmes de locaux de la poste (qui manque de moyens financiers) et du CAEL.

Sur tous ces sujets un rapprochement de points de vue pourrait être recherché avec les associations : locataires, environnement ...

Culture et communication

La culture est "gérée" par la municipalité, avec très peu de débats. Le récent questionnaire sur la culture en est le dernier exemple, il semble émaner d'une société de diffusion de spectacles.

A la bibliothèque, dont l'accès n'est toujours pas gratuit pour les jeunes, le fonds est obsolète, et le budget insuffisant : nous avons souligné le fait qu'en dépensant un peu moins de deux euros par habitant, la municipalité se prive de la subvention du Centre National du Livre. L'accès à Internet est trop coûteux. Plus généralement, la bibliothèque ne joue pas le rôle espéré pour une action culturelle en profondeur.

La Ville est entrée dans la modernité avec son site Internet, dont le contenu reste cependant marqué idéologiquement (absence des associations qui "fâchent").

Perspectives

Les plus importantes sont celles ouvertes par le projet de médiathèque, sur lequel nous souhaitons engager une réflexion, et les besoins d'extension du CAEL.

La réflexion doit être menée dans un cadre global sur la " dynamique " à créer par la présence d'équipements complémentaires suscitant des pôles de rencontres et de vie sociale : Centre-Ville, Bas-Coquarts.

Jeunesse, affaires scolaires

Les travaux habituels de la commission portent sur les résultats aux élections (conseils d'école et conseil d'administration du collège, Caisse des Ecoles), les classes de découverte, la revalorisation de la grille des quotients familiaux.

Les tarifs des services proposés (centres de loisirs, classes de découverte...) montrent la politique de la municipalité : augmenter régulièrement la participation financière des familles, réduire le rôle de solidarité représenté par l'impôt. Nous avons obtenu qu'une commission se réunisse pour l'élaboration d'une nouvelle grille plus équitable afin d'éviter l'effet seuil.

Nous avons obtenu également des mesures de sécurité dans les écoles en mauvais état, et que le projet de

centre de loisirs de La Ronce ne soit pas enterré définitivement, quitte à envisager qu'il soit repris par la Communauté d'agglomération des Hauts de Bièvre.

Perspectives

Demande de l'unification des prestations (centres de loisirs. et séjours de vacances d'une part, restauration et garderies) au sein de la Caisse des Ecoles, ce qui éliminerait le risque de grilles de quotient familiaux multiples, permettrait d'élargir les prestations (colonies pendant les petites vacances, activités péri-scolaires ...).

Des besoins importants existent sur l'accompagnement scolaire, la diversification des accueils du mercredi et des vacances (devenir de La Ronce ?). Une action unie avec les associations de parents d'élèves est indispensable sur ces dossiers.

Affaires sociales

Ce domaine ne fait pas l'objet de débats suffisants malgré la complexité des sujets.

Nos informations ou suggestions ne sont pas prises en compte bien qu'elles soient souvent étayées.

Cependant nous pouvons disposer d'informations précieuses, cela a été le cas avec le dossier sur la gestion de la résidence des personnes âgées où nous avons pu recouper les éléments provenant de diverses sources.

Nous suivons aussi le contrat de ville du quartier des Blagis grâce à notre présence au C.A. de l'ADIB, mais ne pouvons que constater le peu de profit qu'en tirent les habitants de Bourg-la-Reine, et déplorer le désengagement progressif de l'État.

L'examen des tarifs des services proposés (crèche, halte-garderie, ...) a mis là aussi en évidence la politique de la municipalité : augmenter régulièrement la participation financière des familles, c'est-à-dire de réduire le rôle de solidarité représenté par l'impôt. Et même parfois ajouter des charges indues comme le " forfait couches " dans les crèches, (abandonné aujourd'hui).

Perspectives

Continuer à agir pour une humanisation des rapports entre les services administratifs et la population et pour une mise en réseau des différents acteurs impliqués.

Relancer le sujet du logement social : nécessité d'une étude visant à situer les besoins en logements sociaux de la ZAC, politique de l'office municipal d'HLM, logement étudiant.

Relancer les débats sur la prévention.